



BARSPPECTRA II

1/2 PRÉCOCE&NBSP;

Ray-Grass d'Italie Alternatif

Tétraploïde

Lolium multiflorum



Pour une exploitation rapide au printemps

Démarrage rapide au printemps

Fort potentiel de rendement

Excellente résistance à la verse et aux rouilles

SELECTION
HÉRITAGE

DURÉE / CYCLE

1 AN

Implantation rapide avec une couverture dense.

COMPORTEMENT

- VIGUEUR AU DÉPART
- FROID
- RUSTICITÉ
- MALADIES
- VERSE
- RÉSISTANCE AU PIÉTINEMENT

●●●● moyen

●●●● bon

●●●● très bon

●●●● exceptionnel

COMMENTAIRES

Excellente tolérance à la verse. Résistant aux rouilles. Rustique et peu sensible aux stress de températures, basses comme hautes.

PRODUCTIVITÉ

- PRODUCTION PRINTEMPS
- PRODUCTION ÉTÉ / AUTOMNE
- BIOMASSE

- moyen
- bon
- très bon
- exceptionnel

COMMENTAIRES

Une première coupe de printemps à haut potentiel après semis d'automne/hiver. Des feuilles larges et appétentes, avec des taux de matière sèche et de sucres solubles élevés.

CONSEILS DE CULTURE

PÉRIODE DE SEMIS (AUTOMNE) AOUT À OCTOBRE
PÉRIODE DE SEMIS (PRINTEMPS) MARS À AVRIL
DENSITÉ DE SEMIS (AUTOMNE) EN PUR 25 KG/HA
DENSITÉ DE SEMIS (AUTOMNE) EN MÉLANGE 10 KG/HA EN ASSOCIATION AVEC MIX CLOVER ONE (À 15-20 KG/HA) SI HIVER "DOUX" ET FORT APPORT EN AZOTE. 12,5 KG/HA AVEC MIX CLOVER ONE (À 12,5 KG/HA) SI LOGIQUE DE STOCK ET GEL.
DENSITÉ DE SEMIS (PRINTEMPS) EN PUR 25 KG/HA
DENSITÉ DE SEMIS (PRINTEMPS) EN MÉLANGE 10 KG/HA EN ASSOCIATION AVEC MIX CLOVER ONE (À 15-20 KG/HA) SI FORT APPORT EN AZOTE. 12,5 KG/HA AVEC MIX CLOVER ONE (À 12,5 KG/HA) SI LOGIQUE DE STOCK.
TYPE DE SOL TOUS TYPES DE SOLS
PROFONDEUR DE SEMIS 0,5 À 1CM

EXPLOITATION

RGI avec une pousse très rapide au printemps, permettant un premier ensilage/une première coupe tôt en saison, avec un rendement exceptionnel. Flexible, peut s'intégrer dans un système multicoupes lorsque semé au printemps.

FERTILISATION

La fertilisation dépend de si il est utilisé en pur ou en association avec des légumineuses. Il convient de la raisonner en fonction des effluents d'élevage apportés et de respecter la réglementation en vigueur.